



janvier / mars 2018

Numéro 42

éditorial

LA MOBILISATION : UNE URGENCE POUR CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE NOUS

Dans ce numéro

- 1 L'édito
- 2 Cap sur le 22 mars :
défendre nos missions
Contrôle fiscal
- 3 CTL du 15 février
Relations usagers DGFIP
- 4 Sécurité des agents
La DDFIP mesquine...

Depuis la circulaire de CAP 22, et pour ceux qui avaient encore des doutes, nous savons à quoi nous en tenir : c'est bien la destruction de la Fonction Publique que visent le Gouvernement et le Président de la République.

Quelques exemples d'annonces qui vont dans ce sens :

- Les paiements en liquide transférés à la Poste,
- le développement des maisons de Service au public,
- les appels téléphoniques pour la mise en place du PAS confiés à des entreprises privées,
- l'allègement des contrôles (pour la dépense publique comme pour les entreprises),
- le passage à 1 SPF par département,
- l'avenir plus qu'incertain des SIP avec le PAS, tout comme celui du cadastre en lien avec l'IGN,
- la remise en cause de la séparation ordonnateur/comptable,
- la poursuite des fermetures de sites,
- le passage de la gestion des RH sous la responsabilité des préfets... jusqu'à la liquidation de la DGFIP en tant qu'administration centrale à réseau déconcentré.

LES ANNONCES DU 1^{er} FÉVRIER : UNE PROFONDE ET DANGEREUSE AGGRAVATION

Sourd aux justes revendications portées unitairement le plus souvent, le gouvernement choisit de franchir un nouveau cap le 1^{er} février dernier en préconisant :

- un plan de départ volontaire pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées,
- le recours accru à la précarité, l'extension du salaire au mérite et donc de la rémunération accessoire et discriminante,
- la diminution des instances de représentation du personnel...
- la suppression des CHSCT (par fusion avec les CT),
- la remise en cause du caractère national des CAP dans la Fonction publique de l'État et la restriction de leurs prorogatives dans les trois versants,
- l'identification de métiers pour lesquels le recrutement de titulaires ne serait plus la règle,
- le développement de la part individuelle de la rémunération...
- et comme si cela ne suffisait pas, le Plan de Qualification Ministériel qui est réduit à zéro à Bercy pour la première fois depuis plus de 25 ans !

ÉLEVER LE RAPPORT DE FORCE LE 22 MARS POUR FAIRE PLIER LE GOUVERNEMENT !

À nous, aujourd'hui, de le contrer en nous mobilisant massivement dès le 22 mars. Car aujourd'hui et plus que jamais, c'est de notre capacité à construire une mobilisation dans la durée que dépend notre avenir.

C'est l'enjeu du 22 mars !

C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER





Avec CAP 2022 (Comité Action Publique), le gouvernement entreprend la démolition du Service public et s'attaque aux agents publics. C'est la liquidation des missions de la Fonction Publique et l'annonce d'un véritable plan social, la généralisation de la rémunération au mérite, sans revalorisation du point d'indice !

Liquider les missions à la DGFIP : une priorité du gouvernement !

La DGFIP est au cœur de l'appareil d'État, de par ses missions fiscales, comptables et financières. L'affaiblir, c'est entraver toute la bonne marche du Service public.

Aucun métier, aucune structure, aucun territoire n'est à l'abri !

Si le Directeur Général n'est pas entré dans le détail de chacun des chantiers, aucun doute n'est possible sur le fait qu'ils émanent de la volonté du gouvernement d'en finir avec la DGFIP... et d'y sacrifier l'avenir des agents !

Liquider des emplois et les règles de gestion : une logique comptable !

120 000 suppressions d'emplois sont programmées dont 50 000 dans la Fonction Publique d'État.

Pour réaliser les destructions d'emplois à la DGFIP que cela va induire, le DG s'attaque, depuis son arrivée, à nos règles de gestion.

Sa volonté de laisser les directeurs locaux libres d'affecter comme bon leur semble au sein du département, est en lien avec cette volonté de réduire l'emploi public. Le DG et les directions locales considèrent que nos règles nationales sont un carcan, empêchant les « managers » de développer pleinement les plans de restructurations/destructions.

Fini la Fonction publique de carrière, place à l'emploi public « Kleenex » !

CONTRÔLE FISCAL : MOINS DE BRIGADES, PLUS DE CONTRÔLES...

Cherchez l'erreur !

Décidément, le Val-de-Marne se singularise dans l'art consommé de la contradiction. Jusqu'à présent, l'objectif des brigades, en termes de vérification, était de 12 vérifications par Inspecteur Vérificateur et par an. Après avoir supprimé deux brigades (la 7 et la 10), la direction décide donc d'augmenter l'objectif individuel pour permettre de rentrer dans les clous définis par la Centrale.

Quand on n'a plus besoin de vous, dehors !

Le ministre Darmanin conjugue les suppressions d'emplois avec le développement des départs volontaires, pour remplacer des emplois publics par des CDD ! Les agents contractuels à la DGFIP connaissent déjà cette réalité, avec des CDD de 3 ans renouvelés une seule fois.

Moins d'emploi avec moins de reconnaissance des qualifications : objectif, écœurer les agents !

Jamais les conditions de travail des agents n'ont été aussi dégradées, la perte du sens du travail aussi profonde. Alors que la conscience professionnelle des agents est réelle, le sentiment de ne plus arriver à maintenir la qualité du Service public s'étend ! Pour finir de démotiver les agents et les convaincre d'accepter de s'orienter vers la sortie, rien n'est épargné : gel du point d'indice, rémunération au « mérite », jour de carence, hausse de la CSG, limitation des concours, baisse des recrutements et voici qu'arrive la fin du Plan Ministériel de Qualification (PQM).

Entre 2012 et 2015, le PQM avait déjà été divisé par 6. En 2016 et 2017, le PQM a connu une diminution brutale du nombre de transformations de postes de C en B et de B en A.

Celui pour 2018 au ministère vient de sortir : il s'élèverait à zéro ! Demain, c'est le miroir aux alouettes : un plan de départs volontaires, moyennant des indemnités. Le montant de celles-ci est de 700 millions d'euros pour 2018.

Alors, soyons toutes et tous en grève et en manifestation, avec l'ensemble de la Fonction Publique, le 22 mars ! (appel CGT, Solidaires, FO, FSU, CFTC, CGC, FA de la Fonction Publique).

Seule une mobilisation massive des agents pourra les faire reculer !



En off, il semble en effet qu'il ait été reproché par la DG à la direction d'avoir supprimé des brigades de vérification de sa propre initiative, sans avoir appréhendé les conséquences d'une telle décision sur les résultats du Contrôle Fiscal Externe. Comme nous le faisons déjà remarquer, nous avons quelques doutes sur la connaissance métiers de certains décisionnaires. CQFD.

CTL du 15 février 2018

LA CGT A FAIT L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE DE LA DDFIP ET A QUITTÉ LA SÉANCE



Au regard des objectifs fixés par la DG, le bilan est plus que positif, mais au regard des attentes des agents et du Service public, nous sommes très loin du compte ! Vous êtes-vous déjà seulement interrogés sur l'état psychologique de vos agents ?

Voilà comment la CGT Finances publiques 94 apprécie la valeur professionnelle et la manière de servir de la direction du Val-de-Marne.

Compétences professionnelles :

- Se désintéresse totalement de son environnement administratif ;
- Fait preuve d'un réel manque d'investissement, de compassion et d'empathie ;
- Maîtrise parfaitement l'art d'ouvrir son parapluie ;
- Dispose d'une faculté hors du commun à se décharger de ses responsabilités, ascendantes comme descendantes ;
- Ignore souverainement les décisions de la DG si elles sont favorables aux agents (intempéries).

Compétences personnelles :

- Absence totale de qualités humaines ;
- Aptitude avérée à la langue de bois voire au mensonge ;
- Fait preuve d'un grand mépris à l'égard des agents, tous grades confondus ;
- Semble vivre sur une autre planète.

Implication professionnelle :

- Grande capacité à prendre des décisions unilatérales, dans une parodie de dialogue social ;
- Forte propension à l'autoritarisme ;
- Aucun sens du collectif.
- Irresponsabilité avérée en matière de santé et sécurité au travail ;

- mise en danger et en souffrance des agents

Sens du Service public :

- Aucun ;
- Excellent dégraisseur de services, de missions et d'agents.

Et par conséquent, un tableau synoptique en adéquation avec les appréciations littérales...

	TRES INSUFFISANT
Compétences professionnelles	x
Compétences personnelles	x
Implication professionnelle	x
Sens du service public	x
Capacité à organiser et à animer une équipe	x
Capacité à définir et à évaluer des objectifs	x

Pour l'appréciation générale, elle pourrait se résumer à :

- Excellent soldat de la DG ;
- Excellent artisan de la destruction de la DGFIP ;
- Fait preuve d'un grand mépris à l'égard des personnels du Val-de-Marne.

Les objectifs de 2018 :

- ▶ Arrêter les suppressions d'emplois ;
- ▶ Arrêter les fermetures, les regroupements de service, les pôles départementaux ;
- ▶ Arrêter la pression sur les agents tous grades confondus ;
- ▶ Arrêter de dégrader nos conditions de travail et nos missions ;
- ▶ Arrêter de penser que vous pouvez nous prendre pour des imbéciles.

Conformément aux dispositions prévues dans le cadre du RIFSEEP (Rémunération au mérite), nous préconisons que les primes de la direction vous soient retirées pour être redistribuées aux agents !

Vous avez la possibilité d'introduire un recours : il retiendra notre attention tout autant que les recours des agents retiennent la vôtre.



RELATION USAGERS - DGFIP : ça se dégrade dans le Val-de-Marne...

Nous le répétons à intervalles réguliers, dans le cadre des instances dans lesquelles nos élus interviennent, les relations entre les usagers et l'administration fiscales se dégradent.

Au cours de l'année 2017, ce sont pas moins de 70 fiches de signalement qui ont été envoyées via le site départemental (*Les agents/conditions de vie au travail/signalement ou sur la page d'accueil d'Ulysse 94, cliquer sur « signalement d'incidents »*,

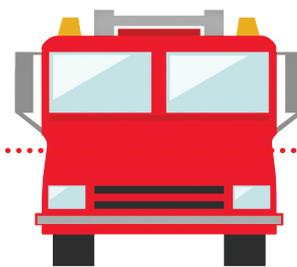
en haut à droite) et qui concernent majoritairement des agressions physiques ou verbales.

Depuis le début de l'année ce sont déjà 18 fiches qui ont été postées. Espérons ne pas battre le triste record de l'année précédente !

Nous vous invitons bien évidemment à remplir ces fiches de signalement de façon systématique. Aucun incident ne doit être passé sous silence.

INCENDIE A CHOISY-LE-ROI

La sécurité des personnels avant tout !



Plusieurs d'entre vous ont eu l'occasion d'assister à des formations guide-fil/serre-file. Ces formations ont pour vocation de donner les consignes en cas d'incendie ou d'alerte incendie et d'assurer la sécurité des personnels.

Parmi les consignes données lors de ces formations, il est rappelé qu'en cas d'incendie ou d'alerte incendie, on ferme les bureaux, les fenêtres, on prend ses affaires, on s'assure que personne ne reste dans les bureaux et on se retrouve ensuite au lieu défini comme lieu de rassemblement.

Il est bien clair qu'il n'est pas question d'achever la procédure de rectification, le courrier et encore moins de clôturer la comptabilité du poste. Pourtant, lors de l'incendie qui a eu lieu

en janvier 2018 à Choisy-le-Roi et qui a mobilisé pendant deux jours :

- 120 pompiers ;
- 57 engins ;
- et a conduit à l'évacuation de 250 personnes.

Le comptable du poste a demandé à ses agents de clôturer la journée avant d'évacuer le site !

On rappellera qu'aucun agent, ni responsable de site n'a vocation à être une « Jeanne d'Arc en puissance » quelle que soit l'importance des travaux en cours.



La DDFIP du Val-de-Marne mesquine ?

Tombe la neige et fondent les congés des agents !

La région parisienne, on le sait, est mauvaise élève en matière de gestion de la neige et du verglas, alors que Météo-France a répété à l'envi que nous serions frappés par une vague de froid, de neige et de verglas en ce mois de février. Les conséquences prévisibles ont fait les choux gras des médias... En Île-de-France, un arrêté préfectoral interdisait la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes avec 43 zones de stockage pour ces derniers, communication du ministère de l'Intérieur demandant aux automobilistes de ne pas utiliser leur véhicule ; on pouvait donc dire que tout était fait, au plus haut niveau de l'État, pour inciter les franciliens à éviter les sorties sauf nécessité absolue.

La DG a informé les directions de la RIF en laissant aux directeurs locaux l'initiative des mesures à prendre. Aux Finances publiques, plusieurs directions, dont le Val-de-Marne

ne faisait pas partie, ont relayé les informations de la DG sur leurs sites locaux et pris les mesures qui s'imposaient : fermeture des services dès 15h-15h30, les agents ont été autorisés à regagner leur domicile et ont été crédités du temps ainsi « perdu ». Ceux qui n'ont pas pu se déplacer ont bénéficié d'une autorisation d'absence pour la journée. Une autorisation d'absence exceptionnelle a même été accordée à ceux qui s'étaient malgré tout, rendus sur leur lieu de travail.

Ce que nous ignorions, c'est que le Val-de-Marne est un département privilégié, doté d'un micro climat... Du moins, c'est ce qu'ont tenté de nous expliquer les éminents météorologues et climatologues de la direction qui officient en secret, dans les bureaux de la direction. Certains ont d'ailleurs dû aller mesurer avec un double décimètre la hauteur de neige avant de prendre l'attache de la DG pour permettre aux agents de rentrer chez eux...et leur accorder « royalement » une demi-journée d'autorisation d'absence exceptionnelle, l'autre demi-journée devant être prise sur leurs congés... Quelle mesquinerie !

Lorsqu'en audience, nous avons fait part à la direction de notre « étonnement » quant à ce traitement différencié et pour le moins inéquitable, la réponse apportée a été : « au titre d'un épisode précédent (en 2013 !) seule une demi-journée avait été accordée et la DDFIP 94 s'en tient à cette politique ».

Claude Chabrol disait « La bêtise est infiniment plus fascinante que l'intelligence, infiniment plus profonde. L'intelligence a des limites, la bêtise n'en a pas » ; la DDFIP 94 l'a confirmé.

MUTATIONS

N'oublie pas ! Confie ta fiche 75T à la CGT afin que les élu-es nationaux puissent suivre ta demande et te contacter (*laisse-nous un n° de portable !*)



Diffusion du projet sur ULYSSE	
Agents techn.	25/04/18
Cadre C	09/04/18
Cadre B	14/05/18
Géomètres	13/03/18
Cadre A	16/05/18
IDIV	14/05/18
IP	12/06/18